

Vivre-ensemble : trucs et astuces

Bruits très dérangeants

Musique trop forte, cris, coups dans les murs, outils bruyants, etc.

Si la situation est sécuritaire, tentez un premier contact avec la personne concernée. Restez poli et parlez calmement.

- Entre 16 h 30 et 4 heures du matin, contactez les agents de sécurité de l'OMHQ (ligne d'urgence au 418 691-6647) pour obtenir un constat.
- Remplir le formulaire de plainte ou commentaire disponible sur le site de l'OMHQ : <https://www.omhq.qc.ca> (les plaintes seront traitées en fonction des priorités).
- **Pour une urgence ou un danger immédiat : 911**



Conflits entre voisin(e)s

Chicane entre adultes ou entre enfants



- Tout en demeurant calme et poli, tentez un premier contact avec la personne concernée.
- Dans le cas où la discussion n'est pas possible, évitez d'alimenter le conflit.
- Entre 16 h 30 et 4 heures du matin, contactez les agents de sécurité (ligne d'urgence) de l'OMHQ au 418 691-6647 pour obtenir un constat, si nécessaire
- **Si la situation dégénère ou devient menaçante : 911**



Violence

Verbale, physique, vandalisme, menaces, intimidation, etc.

- Entre 16 h 30 et 4 heures du matin, contactez les agents de sécurité (ligne d'urgence) de l'OMHQ au 418 691-6647 pour obtenir un constat.
- Remplir le formulaire de plainte ou commentaire disponible sur le site de l'OMHQ : <https://www.omhq.qc.ca> (les plaintes seront traitées en fonction des priorités).
- **Danger immédiat : 911**



Préoccupation

Inquiétude pour la sécurité, la santé ou le comportement d'un locataire

- Entre 16 h 30 et 4 heures du matin, contactez les agents de sécurité (ligne d'urgence) de l'OMHQ au 418 691-6647.
- Remplir le formulaire de plainte ou commentaire disponible sur le site de l'OMHQ : <https://www.omhq.qc.ca> (les plaintes seront traitées en fonction des priorités).
- **En cas de risque immédiat : 911**

Trucs pour éviter que ça s'envenime

*Je suis calme
Je choisis le bon moment
Je parle au « Je »
J'exprime mon point de vue
Je suis prêt à écouter l'autre
J'accepte de discuter pour trouver une solution gagnante*



Vivre-ensemble : nos essentiels

Dans un esprit de bon voisinage, nous encourageons les locataires à résoudre leurs différends de manière respectueuse et autonome.



Respect et courtoisie

chacun a droit à la tranquillité, à la sécurité et à la dignité.

Parler d'abord entre personnes concernées

les conflits entre voisin(e)s doivent être réglés entre les personnes concernées (si la situation est sécuritaire).



Notre rôle

*L'OMHQ peut intervenir dans les disputes interpersonnelles **seulement** lorsque la situation concerne l'application du règlement d'immeuble.*

Les agents de sécurité de l'OMHQ sont disponibles entre 16 h 30 et 4 h.

**En cas d'urgence ou de danger,
appelez le 911**

Numéros essentiels (à conserver à portée de main)

OMHQ

Renseignements généraux.....418 780-5200
Réparations et entretien 418 780-5222
Urgences OMHQ 24/7 418 691-6647

Urgences et services

Urgence.....911

Info-Santé 811 option 1
Info-Social..... 811 option 2

Service de référence 211
des organismes

Centre de crise (organisme 418 688-4240
communautaire en
santé mentale)

Centre de prévention 1 866 277-3553
du suicide

Direction de la protection 1 800 463-4834
de la jeunesse (DPJ)

Centre d'aide aux victimes 418 648-2190
d'actes criminels (CAVAC)

SOS violence conjugale..... 1 800 363-9010

GAPI 418 529-3446

Ligne aide maltraitance 1 888 489-2287
adultes aînés

Équi-Justice (médiation info@equijustice.ca
citoyenne et justice 1 877 204-0250
réparatrice)

Guide du vivre-ensemble et du bon voisinage

